

## AVIS/OPINION CITOYEN (MERELLE ÉRIC)

LE 20 Mars 2010

SUR L'AVIS DE L'AFSSA – n° 2008-SA-0266, rendu par l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments, le 23 Janvier 2009, sur le MON810.

Avis de l'AFSSA – Saisine n° 2008 – SA- 0266, page 3 \*\*:

*\*\*« Aucune toxicité n'a été observée chez le rat, la souris, les oiseaux, le chien ou le cobaye qui avaient reçu (...) protéine Bt (...) Bacillus thuringiensis (...) par voie orale (en raison de l'absence de récepteurs à ces toxines dans la cellule épithéliale de l'intestin des mammifères, des oiseaux et des poissons. »*

### Réponse (citoyenne):

**Petits rappels**, sur les **bactéries** (*renferment plusieurs espèces, dont les deux principales sont les coques et les bacilles*). Les **virus**, étant des agents pathogènes non cultivables sur les milieux artificiels, ne pouvant se multiplier qu'au sein des cellules vivantes qu'ils parasitent et de très faibles dimensions (*Dictionnaire – "Abrégé des termes de Médecine", 3<sup>e</sup> édition, MALOINE, 1999, par Jacques DELAMARE*)

Les **bactéries** peuvent provoquer des lésions tissulaires au site de leur répllication (*formation par contact d'une copie d'un élément génétique*), ou libérer des des toxines qui gagnent le sang et perturbent des fonctions physiologiques en d'autres sites (*endroits*) de l'organisme [ lire, « *Physiologie humaine – Les Mécanismes du fonctionnement de l'organisme* », par Vander, Sherman, Luciano, 4<sup>e</sup> édition, MALOINE, 2004]

La **toxicologie** organisant la science qui s'occupe des poisons, de leurs propriétés, de leur mode d'actions, de leur recherche et des procédés permettant de combattre leur action nocive. Le **poison** étant toute substance chimique (artificielle) capable de troubler ou d'arrêter la vie d'un individu ou des différentes parties qui entrent dans sa composition : organes, tissus, cellules.

Les **toxines** (celles utilisées dans la manipulation génétique des plantes), sont des substances mortelles d'origine animale, végétale ou bactérienne qui produisent de part leurs sécrétions, des effets toxiques et qui sont généralement antigéniques. Elles diffèrent des substances chimiques dans la mesure où on ne les fabrique pas. L'antigène provoque chez l'organisme receveur, la formation d'un anticorps spécifique avec lequel elle peut se combiner de façon élective. La toxicité (dans l'organisme) ne s'exerçant pas que – sur le long terme, mais également, et avant tout – sur le court et moyen terme, à des doses d'expositions minimales (René Truhaut et René Fabre).

**Biotechnologie**, c'est l'Entreprise visant à produire de nouveaux produits à partir d'organismes vivants. (Geoffrey Rowan, *Global and Mail*, 1er mai 1990).

**Gène:** « Les gènes [...] n'existent pas [...] Le gène n'est qu'une tâche que la cellule doit accomplir. » (Ernest Peter Fisher, cité par Craig Holdrege dans *Genetics and Manipulation of Life*) 2) « Chaque gène détermine la séquence d'acides aminés d'une protéine. En fait, c'est ce qui définit le gène. » (Ruth Hubbard et Elijah Wald, *Exploding the Gene Myth*).

**N.B:** Les définitions des mots Biotechnologie et gène sont tirées du livre, [ "*Les Aliments trafiqués – Les dessous de la biotechnologie*", de Brewster Kneen, Ed. Ecosociété, Montréal, 2000 ].

### **Sur l'affirmation de l'afssa (\*\*aucune toxicité de la protéine Bt),**

Celle-ci, serait inexacte – si nous considérons les nombreuses publications scientifiques internationales, qui mettent en exergue, de multiples effets différents (références en Annexe):

- **des effets internes** [ Netherwood et al. *Biotech.* 22 (2004): 2 ], [ Rang, A. et al. *Eur. Food Res. Technol.* 220 (2005): 438 - 443 ], [ Fares NH and El-Sayed AK. *Natural Toxin* 1998, 6, 219-33 ], [ Vasquez-Padron RI, Moreno-Fierros L, Nneri-Bazàn L; et al. *Life Sciences* 1999, 64, 1897-1912 ], [ Moreno-Fierros L, Gercia, N. Gutiérrez, R. et al. (2000) *Microbes Infect* 2; 885-90 ], [ J. Heritage, *Division of Microbiology. British Journal of Nutrition* (2002), 87, 529-531 ], [ T. K. Smith and T.M. Bray, *Journal Anim. Sciences*, 1992. ],
- **des effets indésirables sur les humains** – vivant à proximité, ou cultivant du Coton Bt [ L. Bernstein, Jonathan A. Bernstein, Maureen Miller and al., *Environmental Health Perspect. Vol. 107, Number 7, July 1999* ], [ Allen Estabillo, *Minda News* 23 April 2004 ], [ Gupta A. and al. (Madhy Pradesh), *Investigation Report*, Oct-Dec 2005 ], [ Hernandez E, Ramiisse F, Cruel T, and al. *FEMS Immunol Med Microbiol* 1999, 24, 43-7 ], [ *Daily Express*, Mar 12, 1999 ];
- **des effets sur des animaux** (moutons, vaches, buffles, chevaux, poulets: mortalité de 100% de poulets d'élevages, porcs: stérilités, les rats et souris) [ Klauss Faisser, M. Gottfried Glokner (2005), de *Pierres Vivantes, Ed. Lorema, CH – 1678 Siviriez* ], [ *GE-FREE ( New Zealand ) in Food and Environment*, 9 may 2006, <http://www.gefree.org.nz/press/o09052006.html> ], [ Strodthoff, H. & Then C. *Greenpeace e.v.* 22745 (Greenpeace, Hambourg, Germany, Dec 2003) ], [ Ho M. ( *ISIS press release*, Jun 2, 2006) ], [ Ho MW. *Sciences in Society* 2002, 13/14, 24 ] [ Novotny E. *Sciences in Society* 2004, 21, 9-11 ], [ HT, Kemp FC, Nicholson IC and Moores GD. *Applied and Environment Microbiology* 2005, 71, 2558-63 ];
- **Résistance du parasite Bollworm à la protéine Cry1Ac** (cas de résistance confirmée par l'Académie des sciences): [ David G. Heckel, et al.; "*Genetic Mapping of Resistance to Bacillus Thuringiensis Toxins in Diamond-Back Month Using Biphasic Linkage Analys, Proceeding of the National Academy of Sciences*", USA, Agricultural Sciences, July 1999];

Ainsi que le Rapport de l' [ AFSSA, "*OGM et alimentation: peut-on identifier et évaluer des bénéfiques pour la santé ? - Études de cas au travers de 4 exemples: Les plantes résistantes à des insectes, la betterave tolérante au glyphosate, l'enrichissement en vitamine A: cas du riz doré, des microorganismes génétiquement modifiés*", pages 56 à 58,

aux 7 – Sécurité sanitaire et probiotique MGM, au **7.1 danger et risques potentiels**, est précisé que « *Des considérations précédentes, (...): a) une modification du métabolisme du MGM pourrait conduire à un effets délétère inattendu sur le consommateur directement ou indirectement. Le (...). Le produit du transgène n'est en principe pas dangereux par lui-même. Cependant sa sur-expression, peut entraîner des désordres au niveau du tractus intestinal. b) Le MGM peut être résident ou hôte transitoire, ce qui change son statut fonctionnel et sa relation avec la flore. c) Le MGM peut modifier l'équilibre de la flore intestinale par des interactions inattendues avec les bactéries résistantes, ou à favoriser l'installation de pathogène ( que ce MGM soit résident ou non). Les probiotiques actuels n'ont pas cet effet mais la présence d'une fonction supplémentaire apportée par le MGM est à considérer* ». au **7.2, Maîtrise des risque, est précisé** « *La maîtrise (...). Les constructions génétiques devront remplir certains critères indispensables: - l' absence de gènes de résistance aux antibiotiques utilisés comme marqueur; des constructions insérées dans le chromosome et ne comportant pas d'éléments génétiques mobiles de types transposon ou plasmide; aucune séquence (...); Les outils disponibles (...) pourra être éventuellement utilisés . Les risques qu'il conviendrait d'examiner plus particulièrement, seraient, du fait de l'introduction d'un nouveau microorganisme, la perte de l'effet de barrière au niveau intestinal exercée par la flore autochtone favorisant ainsi la prolifération de germes pathogènes et les éventuelles altérations des fonctions métaboliques de la flore intestinale normale* ».

- *Effet de certains microorganisme, dans les produits d'œnologie, de panifications et brasseries:*

« l'utilisation, pour la production d'alcool, d'une souche de *Saccharomyces cerevisiae* transformée entraîne une accumulation intra-cellaire de méthyleglyoxal à une concentration telle que l'extrait de levure, puisse induire un effet mutagène [ **Inose T. and Murata K. (1995) Enhanced accumulation of toxic compound in yeast cells having high glycolytic activity: a case study on the safety of genetically engineered yeast. *Int. J. of Food Science and Technology*, 30: 141-146 ]**.

Cas de **résistances, confirmé par Monsanto lui-même, p. 59, au 5**, de son [Dossier **BFR061211, MON88017 x MON810**], de demande d'expérimentation au champ avec des plantes transgéniques: (...) *incidences immédiates et/ou différées (...) directes ou indirectes entre les plantes (...) et des organismes non cibles (...). Puisque MON88017 x MON810 est équivalent au maïs conventionnel (excepté pour les traits insérés), l'interaction de ce maïs avec des organismes non cibles dans l'environnement est considérée comme non différente de celle du maïs conventionnel, excepté pour son exposition des nuisibles herbivores (...). Par organismes non cibles, on entend tous les organismes, animaux et plantes, qui pourraient non intentionnellement être affectés au travers d'un mécanisme spécifique ou non spécifique par ces protéines nouvellement exprimées dans le maïs.*

*Le maïs cultivé interagit avec de nombreux organismes dans l'environnement, dont les micro-organismes, la faune et la flore et de nombreux invertébrés résidant dans le sol ou sur les feuilles (page 40).*

Par conséquent, en théorie, seule l'expression de ces **\*trois protéines (Cry1Ab, Cry3Bb1, CP4 EPSPS)**, dans la même plante pourrait être à même d'avoir une incidence immédiate ou différée sur la santé humaine (page 64).

*La seule caractéristique qui peut, en théorie, être à même d'avoir une incidence sur les organismes non cibles impliqués dans les processus biogéochimiques est leur exposition potentielle aux protéines nouvellement exprimées (\*) dans le même maïs MON88017 x MON810, (page 66).*

*D'une manière générale, le maïs cultivé est connu pour interagir avec une grande diversité d'insectes (page 57).*

**Toutes ces précisions, venant du dossier de Monsanto, [ BFR061211 – Demande d'autorisation pour expérimentation au champ avec des plantes transgéniques (MON88017 x MON810), Programme d'expérimentation annuel pour le développement de lignées et d'hybrides de maïs transgéniques – 2007 ].**

**Nouvelle confirmation de Monsanto, d'interactions avec des organismes non cibles (page 36, au 10 – Modifications potentielles des interactions (...) avec les organismes non cibles, in document [ BFR061208 – Partie B, demande d'autorisation pour expérimentation au champ pour le maïs GM MON89034 – France ], et en page 53: Théoriquement, une conséquence du contact des organismes non cibles avec les protéines introduites (qui peuvent être toxiques pour ces derniers) peut avoir un impact sur les niveaux de population. Le MON89034 (...). Une fixation irréversible des toxines sur les récepteurs de l'intestin semble corrélé avec la sensibilité de l'insecte (milieu de page 53). (...). Il a été démontré que le maïs MON89034 (...). (...). Ces caractères sont conférés par l'expression des protéines Cry1A.105 et Cry2Ab2. Théoriquement, un potentiel toxique et/ou allergène pourrait être associé avec ces protéines nouvellement exprimées dans une culture génétiquement modifiée. Donc l'expression à des protéines Cry1A.105 et Cry2Ab2, est un (...) qui peut, au moins en théorie, causer un effet nuisible sur des personnes au contact avec ces végétaux \*\*\*(page 55, au 6).**

**Certains effets confirmés \*\*\*:**

- **Effets sur des villageois**, relevés dans plusieurs études scientifiques, [ L. Bernstein, Jonathan A. Bernstein, Maureen Miller and al.; *Environmental Health Perspect. Vol. 107, Number 7, July 1999.* ],

Ces effets seraient (sont) corrélés à la même base Cry, utilisé pour les divers OGM (MON88034, MON810, MON88017, NK603;).

- **Des habitants tombés malades aux Philippines en 2003**, [ *Allen Estabillo, Minda News 23 April 2004* ] ;

N.b: d'autres références sur les effets sur les humains – en Annexe, du présent avis citoyen.

Même constats de résistances et d'effets, dans le document de Monsanto, [ **Partie B, "Demande d'autorisation pour expérimentation au champ pour du maïs MON89034 x NK603 – France** ], au 10. **page 44 (milieu), en page 65 (haut), en page 68 (bas), en page 69 (bas), en page 70 (haut), en page 71 (bas).**

**Sur la page 69, dudit document ( Maïs MON89034 x NK603 – France), est précisé: "Théoriquement, une toxicité potentielle ou une déficience nutritionnelle pourrait résulter des**

*protéines nouvellement exprimées dans la culture", c'est à dire les protéines Cry1A.105, Cry2Ab2 et CP4 EPSPS. (...), alors cela pourrait entraîner un changement important des aspects nutritionnels et sécurité alimentaire de ce maïs (page 70, haut).*

**Les affirmations (les problèmes nutritionnels), de Monsanto, sont confirmées:**

- **Effets toxiques, nécroses, allergènes et déficience en nutriments confirmés** dans le Rapport Cellini F, de 2004 [ Cellini F, and al.; 2004. *Food Chem Toxicol* (Forthcoming): ( voir - résumé de CRSFS: Comprehensive Review in Food Science and Food Safety, Vol. 3, 2004 – Table 6-1 and 6-2, p. 88].
- **Effets confirmés, dans l' étude d'alimentarité sur des rats nouris pendant 90 jours avec des pommes de terre GM, du rapport ARPAD PUZSTAI, [ SOAEFD souple Fund Project RO 818, Report of Project Coordinator on data produced at the Rowett Research Institute (RRI) ]** met en évidence des effets nocifs de la pomme de terre GM sur des rats [<http://www.rri.sari.ac.uk>], (revoir l'interview de ce Chercheur, dans le documentaire "Le Monde selon Monsanto").
- **Des perturbations observées dans la tomate transgénique,** [ Anil Neelam, Tatiana Cassol, Roshni A. Abdul-Baki and al., . *Journal of Experimental Botany*, Vol. 59, N° 9, pp. 2337-2346 ];
- **Effets exposés également sur les aspects tenant à la salubrité (les effets potentiels) des aliments génétiquement modifiés d'origine végétale dans un [ Rapport de la FAO/OMS à Genève, Suisse au 29 mai – 2 juin 2000 ];**
- **un document de [ synthèse « Aliment génétiquement modifiés et santé publique »**, par l'UNSPQ (Institut nationale de santé publique du Québec), en Octobre 2001 ];
- **un [ Rapport de Projet « Les Risques Biotechnologiques : État de la Question dans l'Industrie Agroalimentaire Canadienne »**, sous l'égide du CIRANO, à Montréal en Janvier 2002];
- **Un [ Rapport de l'OMS « Biotechnologie alimentaire moderne, santé et développement : étude à partir de cas concrets »**, (Département Sécurité Sanitaire des aliments) de juin 2005 ];
- **Sur la Tomate Flavr Savr (cas d'espèce): [Unpublished studies carried out for Calgene and at the request of the FDA respectively, in early 1990s in reviewed "Food Safety – contaminants and toxins", CABI Publishing, 2003 ];**
- **FDA document: Fred A. HINES, "Memorandum to Linda Kahl. Subject: FLAVR SAVR Tomato, Pathology Branch's Evaluation of Rats with Stomach Lesions From Three Four-Week Oral (Gavage) Toxicity studies and Expert Panel's Report, June 16, 1993.**

- **Annexe 17, page 2 de [“l'étude sur l'Environnement Santé, problèmes de Santé Publique et solutions institutionnelles”, d'Alfred SPIRA, INSERM du 28 août 1998 : « Sur les diverses pollutions, un lien souvent ignoré et l'introduction dans l'environnement, en particulier dans la nutrition, de produits inhabituels (Conservateurs chimiques ou produits nouveaux) ou synthétiques, susceptible d'une activité biologique (xéno biotiques et organismes génétiquement modifiés) » ];**

**La CGB ayant constaté, comme Monsanto, les effets inattendus (Avis Comptes rendus Synthétique - documents de travail, période 2003 - 2007) entre 2 parcelles (OGM et non OGM). Elle remarque aussi, l'augmentation de la protéine PAT dans la farine que dans les grains blanchis (...) sans explications apportées dans le dossier. Les informations peu claires sur l'expression de la protéine PAT dans le pollen ; Des différences de rendements entre les OGM et le témoin, dans les différents sites de production. Avec des différences significatives observées révélées sur une expérience avec le porc nourris avec du riz LLRICE62, traité par un herbicide classique et les autres nourris avec le LLRICE62, traité au glufosinate. La CGB remarque également les anomalies des organes des rats nourris avec le MON 863, et des problèmes aux niveaux de l'hématologie des rats ; La Commission précise que les dossiers portés à son attention, son souvent incomplets, ainsi que sur l'analyse moléculaire, et les tests aigus de toxicité ; Sans oublier la présence du gène de résistance à un antibiotique, une évaluation incomplète de l'hybride MON 863 X MON 810 ; Des différences de poids et l'anomalie des reins des rats nourris avec le MON 863. Ainsi que le risque de consommation accidentelle ne pouvant être exclu ; Avec des différences sur 50 statistiques par rapport aux 1200 comparaisons ; ».**

- **Des études récentes montrent un impact environnemental possible des cultures Bt [ Eg. From the GMO Guidelines Project; Birch et al., 2004 in: *Environmental Risk Assessment of Genetically Modified Organisms*, Vol. 1 a Case Study of Bt maize in Kenya. Eds Hilbeck and Andow. CABI Publishing. pp. 117-1850, and further case studies in press], provenant du (des) Rapport(s) (internes) de la Commission européenne: "OGM, les doutes qu'on nous caches", obtenus par diverses ONG, [ European Communities – Measures Affecting the Approval and Marketing of Biotech Products (DS291, DS292, DS293) Comments by the European Communities on the Scientific and Technical Advice to the Panel ], pages 272 – note 258, page 273 – notes 259, 260, 261; Sur de la pollinisation longue distance ( page 6, notes 8), sur des phénomènes d'introgressions (page 6, note 10), sur des effets indirects ( page 6, note 11), sur les effets de la transformation génétique pour les persistance et les résistances ( page 12, notes 25 et 26), dudit rapport (*European Communities – Measures Affecting the Approval...., précité*).**
- **Cas de résistances, évoqués également par Pioneer Genetic lui-même, (page 18), Tout comme pour l'utilisation d'insecticides chimiques, il existe un risque, dont la probabilité d'occurrence est très faible, que quelques insectes deviennent résistants à long termes, [ in document, "Demande d'autorisation pluriannuelle pour la dissémination volontaire de plantes génétiquement modifiées: Testage de maïs génétiquement modifiés tolérants au glyphosate et résistants à certains insectes lépidoptères ( Maïs NK603xMON810) ].**

« L' évaluation sanitaire des OGM tient précisément compte du risque allergique de la nouvelle protéine. L' allergénicité potentielle ne pouvant être évaluée à partir d'un seul test, l' approche recommandée est celle du "poids de l' évidence" qui repose sur un faisceau d'arguments (AESAs, 2006)". (...). Le CES Biotechnologies, a conclu qu' aucune des données ne suggérerait un caractère allergène des maïs MON810. Notons qu' à ce jour, aucun cas d'allergie qui serait lié à la consommation de produits contenant la protéine Cry1A(b), n' a été rapporté».

#### Réponse (citoyenne):

Je renvoi l' AFSSA, aux quelques exemples d'effets internes, observés avec cette protéine nouvelle, aux références fournies à l'Annexe du présent avis citoyen:

- [ Netherwood and al., . *Nature Biotech.* 22 (2004): 2 ];
- [ Moreno-Fieeecs, L. Garcia, N. Gutiérrez, R. Lopez-Revilla, R. & Vázquez-Padron, RI. (2000). *Microbes Infect* 2; 885-90; ]

Enfin, sur la digestion – et son processus, il est important de rappeler son **mécanisme complexe** – répondant en de nombreuses phases de transformations des substances ingérées par l' organisme, afin de rendre assimilable ces protéines – par l' ensemble cellulaire de notre milieu intérieur; permettant ainsi, son bon fonctionnement, le bon déroulement de son système trophique (*nutrition*), et par voie de conséquence, – l' élimination de la matière non utilisée. Ces différentes étapes sont – l' Oxydation – la Réduction – l' Hydrolyse – la Déméthylation – et la Méthylation, de l'ouvrage [ "*Précis de Toxicologie*", Tome 2 (et 1), René Truhaut et René Fabre, éd. SEDES, 1960 – pages 32-37].

Nous devons nous rappeler (*ce que j'ignorais*) également que, pendant ces divers processus de transformation des protéines en molécules plus facilement assimilables, de nombreux paramètres entrent en ligne de compte – pour que leurs stabilités (*bon fonctionnement*) ne soient pas entravées (*dysfonctionnement*). « Car, de nombreuses molécules chimiques ont un impact direct (*induisent: qui oriente ou facilite un processus biologique*), d'autres molécules chimiques, peuvent à contrario – inhiber (ralentir, augmenter) les mécanismes des SEM (Système des enzymes microsomiales), qui participent aux nombreux processus de Biotransformation (*transformation des substances*). Que des conséquences catastrophiques seraient susceptibles de se produire, si la présence de telles substances (molécules chimiques étrangères) tendaient à se généraliser dans l'environnement entraînant des dysfonctionnements sur la capacité du Système (SEM) à protéger des substances qu'il transforme [ citation de l' ouvrage, "*Physiologie humaine – Les Mécanismes du fonctionnement de l' organisme*", 4<sup>e</sup> édition – par Vander, Sherman, Luciano, Éd. MALOINE, 2004, pages 735 à 738, Chapitre Dix huit – in Mécanismes de défenses de l' organisme – Toxicologie: Le Métabolisme des substances chimiques de l' environnement ], **du même livre**, "*pour illustrer la complexité potentielle de ce phénomène, noter que toute substance chimique qui inhibe le système des enzymes microsomiales peut en fait conférer une protection contre d'autres substances qui doivent subir une transformation pour devenir toxique* ».

- **Ce que semblent montrer des Hauts scientifiques de la FDA, lorsqu'ils affirment:**

« (...) nous pouvons raisonnablement détecter ou prédire les échanges possibles dans la quantité de toxiques sont le résultat des modifications génétiques introduites par les nouvelles méthodes de la Biotechnologie (...). Nous ne pouvons pas assurer que les produits transgéniques, et particulièrement ceux qui contiennent des gènes provenant de sources non alimentaires, seront digestibles. Par exemple, il est prouvé que certains types de protéines résistent à la digestion et peuvent être absorbés sous une forme biologiquement active », [ hamuel SHIBKO, "Memorandum to Dr. James Maryanski. Subject: Revision of toxicology. Section of the statements of policy: foods derived from genetically modified plants", 31 January 1992 (Number page 18980, 18981 and 18982)] .

- **Effets observés par la FDA, confirmés par l' AFSSA,** dans son rapport [ AFSSA, "*Allergies alimentaires – Les plantes GM ont-elles un impact ?*", Juin 2006, pages 17-18, au 3 Conséquences possibles d'une modification génétique sur la composition d'un aliment, aux 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, et 3.5, dudit rapport]. Sur l'apparition de mutations inattendues (*Robinson, 2003 et Lehrer, 2005*), cités au 3.4 dudit rapport (AFSSA, Juin 2006). Et *Cellini F, and al.; 2004* (précédemment cité).
- D'autant plus que *des phénomènes d'introgessions ( croisements) à la suite de l' intervention humaine, entre le maïs GM et une espèce voisine sont possible, engendrant des descendants souvent stériles ou génétiquement instables* [ *Manglesdorf, P.C ( 1974). p. 1-262. Harvad University Press; Cambridge, Massachussetts ]*.

#### **Avis de l' AFSSA – Saisine n° 2008-SA-0266, page 6, milieu:**

« *Dans cette optique, l' évaluation de la sécurité (...) comporte une série d'études complémentaires qui visent à mettre en évidence la possible présence d' un effet néfaste (...). Les essais de toxicité sub-chronique sont destinés à évaluer les effets potentiels (...) et les effets toxiques inattendus ou non intentionnels (...).*

#### **Réponse Citoyenne:**

- **Des scientifiques de la FDA, apportent une précision d'importance, sur les OGM:**

« Il y a une profonde différence entre le type d'effets inattendus provoqués par le croisement traditionnel (des plantes) et ceux engendrés par la Biotechnologie. Cette situation est différente quand à l'expérimentation par des techniques traditionnelles (...). Toutes les plantes qui produisent des toxiques, aussi la réponse à votre question est assurément OUI. Beaucoup de ces toxiques agissent directement sur les insectes ou autres herbivores, et aussi ils permettent de comprendre leurs effets sur les humains. », [ **Louis PRIBYL, "Comments on Biotechnology draft documents", 27 february 1992 (2/27/92), number page 19179, 19180, 19181, 19182, 19183. ]**.



Il ressort des données [ MON863, MON810, NK603, Bt 11, Colza GT 73, Pomme de terre (GM) EHA92-527-1, MIR604, MON88017, MON89034; ] que j' ai consultées, (*même si je ne suis pas un expert – mais, un simple citoyen*), que - des effets sont bien répertoriés. Ayant observé par exemple dans le MON863, la présence de nombreux résidus de pesticides (plus de 20 différents), dont certains sont interdits. Comme le *DDT, l' Aroclor 1254, le 2, 4 D, le HCB, le Permethrin, le TOXaphene, le CYPermethrin, et d'autres – toujours en dessous (>), de la norme établie, sauf 2 résidus*.

Cependant, même si ces résidus sont en deçà, de la norme établie, celle-ci, devient caduque, lorsque il y a un nombres dépassant les 2 résidus (de molécules chimiques X ou Y). C'est ce que précise René Truhaut, dans ses ouvrages [ "Précis de Toxicologie", Tomes 1 et 2, éd. SEDES, 1960-1962]; Ainsi que le Professeur BOISSIER, qui indique que « (...), il est quand même troublant que des doses extrêmement faibles (...) puissent provoquer des lésions qui ne sont pas mortelles », [ livre, "Ivresse chimique et crise de civilisation", Coll. Les Entretiens du Reuil 1970, SANDOZ éditions, pages 83-84].

Ce qui signifie que **même si, ces effets en apparence – anodins, ceux-ci, ne sont pas sans conséquences, sur le moyen et long terme (René Truhaut, René Fabre)**. Et, peut-être seraient-ils nécessaire, de modifier certains paramètres expérimentaux, en matière de Dose Journalière Admissible (DJA), ainsi qu' une modification de la Dose Maximum Admissible (DMA).

#### **N.B:**

Pratiquement tout les types de produits – alimentaires et non alimentaires, contiennent en leurs sein, des molécules chimiques, provenant de familles chimiques diverses, parfois, d'un même groupe. Utilisés comme liants, additifs, auxiliaires technologiques;

**Questions Citoyenne:** Pour quelle raison, les études qui mettent en exergue, des effets néfastes sur des animaux de laboratoires, sont presque *systématiquement* occultées par l' Afssa ? Les nombreux résidus de pesticides (produits phytopharmaceutiques/phytosanitaires), ne pourraient -ils pas être évalués ? Avec également, le Règlement européen REACH... En reconsidérant certains changement au niveau des différentes doses utilisées dans les protocoles d'innocuités – c'est à dire les DJA et DMA.... Ne devraient-elles pas être modifiées pour leurs substituer – la dose journalière minimale admissible (DJMA)?

#### **Avis de l' AFSSA – Saisine n° 2008-SA-0266, page 3, 4, 5 et 6:**

*Sur l' évaluation de la sécurité de la protéine CryIA(b), sur la caractérisation du site d'insertion 3' du transgène, sur l' Immunogénicité de la protéine CryIA(b), et l' Évaluation toxicologique des OGM, l' AFSSA - indique que « la protéine CryIA(b), est considérée comme ne présentant pas de risque (...), et à plusieurs reprises par l' AFSSA ( sur l' Annexe II, du présent Avis de l' agence n° 2008-SA-0266), Ne montre pas de toxicité de cette protéine pour l' homme, l' animal ni de ce maïs.*

### Réponse Citoyenne:

Alors que cette agence, exprime un avis, beaucoup plus nuancé dans son rapport (précité), ["Allergies alimentaires: les plantes génétiquement modifiées ont-elles un impact?", de 2006 ]. L' AFSSA, précisant – « (l' instabilité/insertion – est non contrôlée), puis, transfert de vaste portion d'ADN non caractérisés, des changements aux niveau des caractéristiques nutritionnelles, de la toxicité et du potentiel allergique peuvent survenir quelque soit le mode de production de la nouvelle plante; Par la modification de certaines voies métaboliques, ont peut faire varier le niveau d'expression d'autres produits de réaction et obtenir des augmentations ou des diminutions inattendues de ces produits – conduire à l' apparition ou à l' augmentation de taux de certains allergènes dans l' aliment ».

- **Effets pleiotropiques (multiples), déjà soulignés par des Hauts scientifiques de la FDA en 1991:**

« Les effets indésirables que peut engendrer la technique de manipulation génétique comme un niveau anormalement élevé de substances toxiques connues et se produisant naturellement, l' apparition de substances toxiques préalablement non identifiées, la capacité accrue d'accumuler des substances provenant de l' environnement (comme des pesticides ou des métaux lourds), une altération non souhaitable des niveaux de nutriments », [ From the FDA Division of Food Chemistry & Technology to James Maryanski, FDA Biotechnology Coordinator, November 1, 1991, ( Number page 18606, 18619, 18620 )].

- *L' AFSSA précise aussi que* « *Tout produit biologiquement actif, naturel ou non, peut avoir des effets indésirables ou toxique lorsqu'il est administré au delà de la dose de tolérance ou lorsque des interactions de nature synergique existent avec d'autres substances naturellement présentes ou volontairement ajoutées dans la ration alimentaire* », [ **Rapport AFSSA, "Propositions pour une démarche d'évaluation de substances ou de « produits nouveaux » destinés à l' alimentation animale – Cas particulier des produits et substances à base de plantes",** Février 2007, au 2.8, page 21 ].

**Question Citoyenne:** pourquoi de telles contradictions entre les propres avis que l' AFSSA est amenée à rendre, – en matière d' OGM (expérimentation en plein champ), et ses constatations qu'elles souligne, dans de nombreux de ses propres Rapports ( de 2002, 2003, 2005, 2006, 2007; ) ??

### Avis de l' AFSSA – Saisine n° 2008-SA-0266, page 8:

*Sur l' Indépendance des études scientifiques, et la remise en cause des analyses statistiques. \*Les avis successifs émis par l' AESA, la CGB et l' AFSSA, sur le MON863 ne sont pas remis en cause (p.8). (...) Le contenu de ces dossiers est confidentiel et non pas secret.*

### Réponse Citoyenne:

Il ressort de ces paragraphes que, l' indépendance scientifique en matière de réalisation d'études toxicologiques seraient effectives.

Cependant, il est permis au Citoyen, de douter de cette affirmation, lorsque nous lisons le **courrier de l'AFSSA, "Mise au point suite à l'émission « Capital » du 7 juin 2009; Ce courrier étant daté du 9 juin 2009, de la Directrice du Végétal et de l'environnement** (copie jointe). Qui précise, (page 2/5), « *Certes, certains de nos dossiers font l'objet (...). Si l'on excepte ce qui relève du pur jeu politique, les pressions reçues, pour désagréables qu'elles puissent être, (...)* » (voir mon courrier – resté sans réponse, adressé à l'AFSSA, daté du 17 juin 2009 – 1A 029 563 6268 3, répondant à la "Mise au point" sur l'émission « Capital »), les pressions sont effectives, nombreuses et variées:

- Un **sénateur UMP, Jean-François Le Grand**, reconnaît que la firme Monsanto a acheté ou tenté d'acheter des députés pour obtenir un vote favorable à ses intérêts et exprime ses craintes quant à la généralisation des OGM, in **Journal Le Monde, du 2 avril 2008;**
- Évoqué aussi dans le **Rapport N° 2108, de l'office Parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques**, sur "*l'application de la Loi n° 98-535 du 1er juillet 1998, relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle des produits destinés à l'homme*", par **Monsieur Claude Saunier, Sénateur** – enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale, le 18 février 2005, [v. aussi la deuxième et troisième partie]. D'autant plus que « *le Questionnement scientifique* » ne plait pas aux Industriels (par exemple, sur les Biotechnologies, la Téléphonie mobile).
- Dans le **Rapport du Sénat, N° 301**, Session ordinaire de 2002-2003, du 15 mai 2003, "Rapport d'Information sur les enjeux économiques et environnementaux des OGM", **Annexe IV – Comptes rendus des auditions, page 333**, ce qu'exprime **M. Pierre-Henri Gouyon** (Labo UPS-CNRS d'écologie, Systématique et Évolution): « *sans globalement être contre le fait de les cultiver, nous jugions que certains OGM n'étaient franchement pas recommandables, et nous nous sommes trouvés face à une opposition totale des industriels qui nous disaient que nous perdions notre temps à nous occuper de ces questions: à l'époque, (...) que d'ici deux à trois ans tout serait OGM (...)* ».
- **M. Me Patricia Savin, Avocate au Barreau de Paris** (Responsable de la Sous-commission OGM), *autre contribution (dudit rapport N° 301)*, mettait en exergue l'arrogance de Monsanto en matière de communication: « *il y a ceux qui savent lire et il y a les autres* »
- **Documentaire TV**, [ "*Les médicamenteurs – Pharmacy: business et santé*", de Stéphane Horel et Annick Redolfi, 2009 ], mettant en exergue – aussi, les problèmes dans l'évaluation, la mise sur le marché (AMM), les conflits d'intérêts, les pressions des lobbies...
- **Le Professeur G. E. SERALINI**, in sa contribution, sur **les conflits d'intérêts**, dans le "*Rapport d'activité de la C.G.B, de 1998*", pages 30-34; Aussi évoqué dans le **Règlement interne de la CGB**, et la **partie 2**, de l'ouvrage, "*La CGB en 2004*", pages 16-17.
- Livre "*Le Prix du Bien-être – Psychotrope et société*", de **Édouard ZARIFIAN**, chez **Odile Jacob, pages 74-82** ], évoque aussi ces problématiques.

**Questions Citoyenne:** Comment l' AFSSA, au vu de ces documents, peut elle soutenir que l' Indépendance scientifique – serait effective ? Comment soutenir une telle affirmation ( \*, p. 8, sur le fait que les avis sur le MON863, ne seraient pas remis en cause...) Alors que selon la CGB (documents de travail sur le MON863, PV du 27/05/2003) elle-même, constate que ce MON863, est résistant à un antibiotique, la kanamycine...

Que, de plus, dans les documents de travail (copies jointes si nécessaire) de la CGB, "*Synthèse des Comptes rendus de Séances sur le MON863*" de 2003, que – de nombreux problèmes sont relevés par la CGB, sur le Dossier du pétitionnaire, concernant le MON863 (v. courrier adressé au Ministère de l' Agriculture et de la Pêche, daté du 9 Octobre 2008). Ces nombreux problèmes, étant évoqués en page 3 du présent avis Citoyen.

Sur **le caractère « confidentiel »** de ces données (et non pas secret), il est inexact de prétendre cette Confidentialité comme effective, puisque – celle-ci, a été écartée, dans **plusieurs arrêts d'importance**, rendus par la C.J.C.E (Cour de Justice des Communautés Européenne) en 2008, ainsi que par le Conseil d'État, dans **deux arrêts rendus également en 2009**. Dans lesquels a été précisé que « *ne saurait en aucun cas rester confidentielles. Dans ces conditions, des considérations tenant à la sauvegarde de l'ordre public et à d'autres intérêts protégés par la loi, (...), ne sauraient constituer des motifs susceptibles de restreindre l' accès aux données énumérées par la directive (...). Par conséquent, une réserve tenant à la protection de l'ordre public ou à d'autres intérêts protégés par la loi, ne saurait être opposé à la communication des informations énoncées par la directive (...)* ». Aussi « *La crainte de difficultés internes ne saurait justifier l'abstention par un État membre d'appliquer correctement le droit communautaire* ». ( C'est la Transparence... )

Le **principe de transparence** étant inscrit dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen de 1789 dont son article 15 stipule : « *la société a le droit de demander compte à tout agent public de ses administrations* ». La transparence, étant la possibilité pour chaque citoyen d'avoir accès aux documents administratifs, pour devenir, dans les sujets qui le concernent, un citoyen « *informé* » et participer à des actions et débats constructifs. Celle-ci, permet à des citoyens actifs, à des associations, à des (...), de bénéficier des mêmes informations que celles utilisées par les pouvoirs publics pour fonder leurs multiples décisions, est un contrepouvoir nécessaire pour assurer le bon fonctionnement d'une démocratie.

#### **Avis de l' AFSSA – Saisine n° 2008-SA-0266, page 9:**

Sur la conclusion de l' AFSSA qui affirme que, « *les dossiers techniques accompagnant la demande de mise sur le marché satisfait à tous les requis des lignes directrices européennes: - leur équivalence substantielle a été démontrée, (...)* ».

#### **Réponse Citoyenne:**

Sur ce point précis, de *l' équivalence en substance* ( équivalence substantielle ), l' Agence apporte - pourtant une précision d'importance,

- dans son Rapport de Janvier 2002, [ AFSSA, "*Évaluation des risques relatifs à la*

*consommation de produits alimentaires composés ou issus d'organismes génétiquement modifiés", Janvier 2002 ] au 5 – in Équivalence substantielle, page 9: « (...) L' application de ce concept ne constitue pas une preuve définitive de l'innocuité d'un nouveau produit; (...), (...), dans le cas d'un OGM, du fait de l' introduction, de la modification, ou de la suppression d'un caractère, l' organisme résultant est à priori différent; L' évaluation du risque sur la seule démonstration n'est donc pas suffisante et ne permet pas de s'exonérer de l' évaluation de la sécurité de tels produits ».*

- *L' AFSSA précise aussi que les matières premières non naturelles sont « Tout ce qui n'est pas consacré par l'usage dans l' Union européenne et l' Espace Économique Européen est considéré comme une nouvelle matière première, qu' elle provienne d'un pays de l' Union européenne ou non européen, du génie génétique ou d'une transformation d'un procédé de fabrication » (page 23), au 3.1, et 3.1.1, dans le [ Rapport AFSSA, "Propositions pour une démarche d'évaluation de substances ou de « produits nouveaux » destinés à l' alimentation animale – Cas particulier des produits et substances à base de plantes", Février 2007, ]. Et les points 5., 5.1, 5.2., 5.3., 5.3.1, 5.3.2, 5.3.3, 5.3.4, 5.3.5, 5.3.6, pages 32-36, les Conclusions, page 39 et 40, Chapitre 3. dudit rapport de 2007. Ce chapitre 3, intitulé, "Sécurité de la substance ou du produit pour le manipulateur, pour l' animal, pour le consommateur de produits animaux, pour l'environnement - précise que « S'agissant de la sécurité animale (...), devrait être justifiée. Les substances pouvant entraîner la présence de résidus indésirables dans les produits animaux destinés à la consommation humaine seraient soumises à une étude de sécurité identique à celle des additifs. Le choix de ne pas instruire cette rubrique devrait être argumentée. La sécurité (...), (poudre, liquide). L' étude de sécurité pour l' environnement ne serait imposée que pour les substances ou produits présentant un danger potentiel à ce niveau. Le choix (...) être justifié », (même Rapport AFSSA de Février 2007).*
- Toujours sur l' équivalence substantielle, **un argument très important - précisé par le Haut scientifique de la FDA, le Dr. James Maryanski, ( in le documentaire TV, "Le Monde selon Monsanto", de Marie-Monique Robin, diffusé sur ARTE en 2007): « le concept – d' équivalence en substance – a été pris sur une décision Politique - et non scientifique ». Ce qui juridiquement, entacherait de nullité, (forme et fond) l' ensemble des autorisations (AMM) prises en Europe, et aussi à l' International.**

**Question Citoyenne:** Malgré ses propres recommandations, pourquoi l' Afssa, n'évalue pas ces différents OGM (MON810, MON863, NK603;), contenant divers **portions d' ADN bactériens ou même viraux (non alimentaire), plus de multiples résidus de pesticides (non alimentaire), et des fragments de gènes npt (non alimentaire) qui confèrent, pour certains maïs, la résistance à la kanamycine, – avec les protocoles expérimentaux utilisés à la fois pour les additifs et les Pesticides ?** Ce qui permettrait de garantir un niveau élevé certain de sécurité..

**Sur c) Informations relatives à la modification génétique:**

(1) ..... **Plasmide PV-ZMBK07,**  
.....**ARN 35S du Virus de la mosaïque du chou-fleur,**  
.....**CP4 EPSPS provenant d' *Agrobacterium tumefaciens*,**  
...**le Termineur de transcription du gène d' *A. Tumefaciens* codant la nopaline-synthase,**

**Questions Citoyenne:**

Trois ouvrages font état que, « l' utilisation de certaines bactéries ( *Bacterium tumefaciens* ) en inoculation, entraîne divers désordres et dysfonctionnements à l'intérieur des cellules de la plante [ lire, "*Cancer expérimental des plantes*", par **A. Gosset, A. Gutmann, G. Lakhovsky and J. Magrou**; ], jusqu' à produire par cette inoculation (Bacterium tumefaciens) des tumeurs comparables aux cancers des animaux [ lire, **Erwin F. Smith, "An Introduction to bacterial diseases of Plants", I Vol. Philadelphie et Londres, 1920; J. Magrou, "Revue de Pathologie comparée", mars 1924 ] ».**

**Sur *Agrobacterium tumefaciens***, Peut-il y avoir une corrélation entre les effets d' *Agrobacterium tumefaciens*, présent dans la construction génétique du MON810 ?  
Ce « *bacterium tumefaciens* », peut-il être à l'origine de nécroses et autres mortifications (mutations dans les plantes GM)? Comment ne pas remarquer la proche similarité, évoquée dans l'ouvrage cité, - avec les divers apports d'ADN (bactérien), provenant de sources multiples (utilisés dans les Biotechnologies), lesquels seraient (sont) problématiques en terme de Sécurité sanitaire humaine...(selon la FDA, la CGB, la Commission européenne et l'AFSSA).

**Sur le Plasmide** présent dans la construction génétique du MON810, peut-il causer des dérèglements ou des dysfonctionnements dans la plante et son métabolisme ? ( puisque l'AFSSA, dans une de ses rapport ), précise que le Plasmide – ne doit pas servir à la construction génétique de l'OGM...

**Sur l'ARN 35 S de la mosaïque du chou-fleur**, peut-il causer des effets néfastes de le métabolisme de la plante ?

Puisque, dans un autre ouvrage, il est fait état d'une sorte de similarité du mécanisme nerveux humain et celui des végétaux [ **Jagadis Chunder Bose, "Mécanisme nerveux des plantes"**, Paris, 1931, GAUTHIERS-VILLARS Éditeurs ].

**Le Termineur**, est-il de la même famille, ou de la même source que, le gène suicide (rend la semence stérile après la première récolte) de Monsanto - « TERMINATOR »...?

L' utilisation de cette Technologie, par l'emploi de portion d'ADN bactérien, et même viraux -par les différentes possibilités de Canon à particules, n'est absolument pas sans conséquences selon **des Hauts scientifiques de la FDA, qui soulignent la différence entre ces deux technologie et technique traditionnelle: « Les procédés du génie génétique**

et la technique traditionnelle sont différents, et les experts de l'agence s'accordent pour montrer que les risques sont aussi différents. (...) dans l'ordre pour la possibilité de changement accidentels inattendus dans la technique de modification des plantes par le génie génétique peut-être un danger pour la Santé publique. 3) Cette toxine peut avoir de sérieuses conséquences différentes pour les humains et/ou les animaux qui en consomment. 4) La présence non prévue (non anticipée) de cette dangereuse toxine en amont, est suffisante pour causer un problème de Santé publique », [ Linda Kahl, "Comments. JIM. " January 1, 1992, (Number page 18952, 18953, 18954) ].

**Question Citoyenne:** Pourquoi, malgré les propos contenus dans ces nombreux Mémoires de la FDA, l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments, ne tient pas compte des avertissements scientifiques, sans complaisances, sur cette technologie ?

Arguments nombreux – également repris, par l'Académie des sciences, dans son rapport [ "*Les Menaces biologiques – Biosécurité et responsabilité des scientifiques*", de Henri Korn – Patrick Berche – Patrice Binder, in *Académie des sciences*, éd. Puf, Octobre 2008], dans lequel est précisé que « *Tout les agents bactériens, viraux et toxiques, utilisables à des fins malveillantes sont certes répertoriés, mais l'absence de vérifications crédibles limite l'efficacité de la Convention qui interdit le développement de ces armes. (...) Comment obtenir que les connaissances en sciences de la vie soient mises exclusivement au service du bien-être général et ne contribuent pas, par imprudence, à la prolifération de moyens de destruction ? Comment concilier des impératifs de sécurité avec ceux de liberté et d'indépendance des chercheurs, qui sont indispensables à l'avancée des connaissances ?* »

#### **Avis de l'AFSSA – Saisine n° 2008-SA-0266, p.15:**

Selon l'Agence, « *Considérant que l'analyse statistique (...) des valeurs des différents paramètres montrent des différences statistiquement significatives (...), et (affirme également que) ces études conduisent toutes à démontrer l'équivalence en substance entre (...) et les témoins* ».

**Question Citoyenne:** Comment cet argument d'équivalence en substance, puisse être soutenu par l'agence, alors même que, cette affirmation contient deux contradictions ?

**La première** est la constatation de "différences statistiquement significatives",

**La seconde** est l'équivalence en substance elle-même, puisque le mot « différent » c'est le caractère par lequel, un être, (une chose) n'est pas identique. Renvoi aux mots « dissemblance » ou « dissimilitude ».

**En d'autres termes, si des différences – sont statistiquement différentes, elles ne peuvent alors, recevoir la qualification d' équivalence...**

**Selon l' AFSSA, la protéine Cry1A(b) provient de Bacillus thuringiensis, une bactérie naturelle du sol – largement répandue.**

**Réponse Citoyenne:** Cette affirmation est exacte, à l' exception d'une caractéristique d'importance: à savoir que – la **Cry1Ab**, qui est dans l' **OGM (Organisme Génétiquement Manipulé/Modifié = modification)** n'est pas naturelle (*pas d'existence naturelle*). Puisque, cette protéine, a été créée artificiellement par un procédé de Biotechnologie, dans un laboratoire. Cet à dire que, il y a eu intervention dans le génome de la plante, (*des animaux ou des bactéries*), on manipule l' **ADN (contient le patrimoine génétique)** au cœur de la cellule, on combine (*réarrange/réintroduit/change de place*) le patrimoine génétique (*fond génétique*) d'espèce parfois différentes – un gène animal, de poisson par exemple, peut être introduit dans l'ADN d'une fraise... Ainsi, les OGM créés de toutes pièces, **sont des chimères**. Et, ils constituent une rupture technologique aux conséquences tout à fait imprévisibles – et sans aucun précédent dans la Nature. Ce qu'on a dénoncé très vigoureusement et fermement, des Hauts scientifiques de la FDA entre 1990 et 1999: [www.biointegrity.org](http://www.biointegrity.org) Aussi, cette protéine Cry1Ab, est une nouvelle protéine (*v. rapport de l' AFSSA, de 2006, sur sa définition de nouvelle protéine*). Ce **Bacillus thuringiensis (Bt)**, ou **protéine Cry1Ab**, est de ce fait classé comme un Pesticide aux USA, [ *v. document NPTN (National Pesticide Télécommunication Network – General Fact Sheet)* ].

**Selon l' AFSSA, (p. 16, au bas de page), affirme que, « certains paramètres hématologiques et de biochimie sanguine varient mais sont inconsistants entre les sexes, ces observations ne permettent pas de conclure à une signification toxicologique. De même quelques paramètres sont significativement différents entre les groupes: certaines de ces différences (...) observées entre les animaux nourris à base de maïs MON810 et ceux recevant le maïs témoin ne sont pas retrouvés en comparant les animaux nourris à base de maïs conventionnels ».**

**Réponse Citoyenne:** Cet argument n'est pas exacte, si nous considérons que, à juste titre – le \*maïs témoin, qui sert de référence, pour l'expérience dans l'étude d'alimentarité pendant 90 jours – \*EST LE MAIS EXSANT D' OGM (sans OGM), et que le \*\*maïs qualifié de \*\*conventionnel, \*\*EST AUSSI UN MAIS EXSANT D' OGM.

**Ce qui permet de soutenir que, le maïs témoin et le maïs conventionnel, sont UN SEUL ET MÊME MAIS. Et, par conséquent, de dire que les différences significatives doivent être prises en compte et, non pas exclus...(v. \*\*\*Page 1 de l' Avis de l' AFSSA:.....\*\*\*présentent le même niveau de sécurité sanitaire que les variétés de \*\*\*maïs conventionnels et (...)).**

**L' agence n'évoque pas le maïs témoin, puisque c'est le maïs conventionnel..). C'est le seul et même maïs (témoin = conventionnel = sans OGM).**



Selon l' AFSSA, (p. 17, haut de page), « .....(..); *Considérant que les les observations ont (...), de (...) et que le taux de mortalité enregistré au cours de l' expérimentation n'est pas lié au traitement* ».

**Question Citoyenne:**

Si une telle affirmation serait pertinente, compte tenue des éléments évoqués juste avant, comment l' Agence - peut-elle, soutenir que les mortalité qu'elle relève, ne seraient pas liées au traitement? De plus, si tel est le cas - alors, à quel paramètre – peut-il être attribué? Qu'elle est la cause de ces mortalités?

**Avis de l' AFSSA – n° 2008 – SA – 0266, p. 1:**

Selon l' AFSSA, « *...En conséquence, l' agence (...) estime qu' au regard des données présentées dans le dossier, dont certaines ont été réactualisées et de nombreuses publiées dans la littérature scientifique à comité de lecture, les maïs portant l' événement de transformation MON810 et leurs produits dérivés présentent le même niveau de sécurité sanitaire que les variétés de maïs conventionnels et leurs produits dérivés* ».

**Question Citoyenne:** Comment affirmer que ce nouveau produit – MON810, et ses dérivés, présentent (raient) le même niveau de sécurité sanitaire que leurs homologues (témoins) conventionnels ?; si nous considérons les très sérieux doutes sur les OGM, qu'exprime la Commission européenne dans son Rapport ( et annexes): [European Communities – "Measures Affecting the Approval and Marketing of Biotech Products (DS291, DS292, DS293) Comments by the European Communities on the Scientific and Technical Advice to the Panel", Geneva, January 25, 2005 ], ainsi que tout les autres documents, contenus dans cet avis Citoyen. La plupart des données - provenant des propres rapports de l' AFSSA elle – même...

*D'ailleurs – depuis les années 1970, les biologistes moléculaires connaissent les risques liés à l'emploi de la biotechnologie OGM, et se sont interrogés pour savoir s'ils devraient continuer dans cette technologie, malgré les risques imprévisibles, aux dangers potentiels pour la vie terrestre, et aux risques d'accidents écologiques, ou d'en interrompre volontairement les recherches, dans l'intérêt de l'humanité :*

<http://www.cbs.umn.edu/~pregal/GEhistory.htm> (Philip J. Regal, "A Brief History of Biotechnology Risk Debates and Policies in the United States", 18 July 1999).

## CONCLUSIONS

*Peut-être, y aurait-il plusieurs manières d'interpréter les avis rendus par l'AFSSA...:*

- *Soit, qu'effectivement – il n'y aurait aucun risque;*
- *Soit que, peut-être, des conflits d'intérêts seraient constatés...;*
- *Soit que, les données scientifiques n'apporteraient aucun nouvel élément, susceptible de remettre en cause les avis de l'Agence;*
- *Soit (en reprenant la citation de Monsanto lui-même): "Il y a ceux qui savent lire et il y a les autres (in Rapport du Sénat, N° 301, "Rapport d'information sur les enjeux et environnementaux des OGM", p. 563, de l'Annexe IV – Comptes rendus des Auditions).*

### Précisions Citoyenne:

*Comment désirer que, les citoyens fassent preuve d'ouverture, de confiance, – envers leurs Institutions, puisque presque systématiquement, les avis du Peuple ( se rappeler, celui de la Poste ) sont laissés de côté, voire niés (se remémorer quelque précédents):*

- *La Loi OGM de mai 2008, dont le contenu ne respect ni le refus des OGM de plus de 80% de citoyens; Ne respect pas les Principes du Grenelle 1, de l'environnement; Cette Loi Ogm – seraient peut-être, « anti-constitutionnelle », en ce quelle – a été adoptée « après l'urgence déclarée », qui n'a pas permis le déroulement des débats – sur le fond du texte; Puisque la « déclaration d'urgence » prive les parlementaires de débats complémentaires [V. ouvrage : “Droit Constitutionnel”, Chap. IV. La navette législative, pages 464 à 466, 23<sup>ème</sup> Ed. Armand COLIN], devant l'Assemblée. Cela met un terme aux échanges d'arguments pourtant fondamentaux dans un sujet extrêmement important.*
- *Le Traité instituant une Constitution pour l' Europe (Traité « Simplifié » de Lisbonne), lui aussi a été adopté après déclaration d'urgence, et – surtout, au mépris du Référendum de 2007, qui a mis en exergue que, 80% des citoyens ont rejeté ce texte – non démocratique dans ses prérogatives et dispositions... La seule procédure pour faire accepter le « nouveau Texte », par le Peuple, aurait du être la tenue d'un autre Référendum. Et non pas, de procéder en catimini, à sa ratification, par le Parlement... Alors que – comble de l'ironie, le Peuple Irlandais, ( même s'il a succombé aux diverses manipulations, tromperies et désinformations ), a bénéficié d'une nouvelle procédure Référendaire.... Alors.... pourquoi pas nous les citoyens de France? Parce que, tout simplement, notre avis n'aurait pas changé. Quoi que l'on en dise, ici en France et ailleurs, CE Traité est caduque – dans son objet, dans sa forme et au fond...*
- *LOI LRU (sur l' Autonomie des Universités): Votée dans la même optique, de non concertation (v. la déclaration d'Urgence, précitée).*

- **Les Réformes de la Carte Judiciaire, de la Justice, de la Santé, toutes ces réformes (en apparence seulement) ont usitée le même mécanisme de la « déclaration d'urgence ».**

*Ces exemples, n'étant numériquement qu'indicatifs...*

## **ANNEXES:**

### **Sur Les contaminations (croisées), résistances et transferts de gènes:**

- Manglesdorf, P.C ( 1974) "*Corn; its origin, evolution and improvment*". p. 1-262. Harvad University Press; Cambridge, Massachussetts
- Simon A. Levin and al., "*Potential Ecological Consequences of Genetically Engineered Organisms*", Environmental Management, 1986. Vol. 10, No. 4, pp. 495-513
- Kari E. Dunfield and al., "*Seasonal Changes in the Rhizosphere Microbial Communities Associated with Field-Grown Genetically Modified Canola (Brassica napus)*", Applied and Environmental Microbiology, Vol. 69, No. 12 - Dec. 2003, p. 7310-7318.
- Kari E. Dunfield and al., "*Impact of Genetically Modified Crops on Soil- and Plant-Associated Microbial Communities*", Journal Environ. Qual. 33: 806-815 (2004).
- Eg. From the GMO Guidelines Project; Birch et al., 2004 in: *Environmental Risk Assessment of Genetically Modified Organisms, Vol. 1 a Case Study of Bt maize in Kenya*. Eds Hilbeck and Andow. CABI Publishing. pp. 117-1850, and further case studies in press;
- **Résistance du parasite Bollworm à la protéine Cry1Ac (cas de résistance confirmée par l' Académie des sciences): [ David G. Heckel, et al.; "*Genetic Mapping of Resistance to Bacillus Thuringiensis Toxins in Diamond-Back Month Using Biphasic Linkage Analys, Proceeding of the National Academy of Sciences*", USA, Agricultural Sciences, July 1999;**
- **Report from TWN Biotechnology & Biosafety Series 4 : « Horizontale Gene Transfer – The Hidden Hazards of Genetic Engineering », by Mae-Wan Ho.**
- **GREENPEACE – REPORT 2007: “GM contaminations Register – Annual review of cases of contamination, illegal planting and negative side effects of GMO”.**
- **Rapports GREENPEACE – mai 2005 : “Des études confirment que le Japon est contaminé par le Canola (GM) du Canada” ;**
- **Rapport GREENPEACE – octobre 2007 : “La Bombe OGM – témoignages sur l'impossible coexistence des filières avec et sans OGM” ;**

- GREENPEACE – note de synthèse juin 2008 : “*Impacts des OGM sur l’environnement et la santé : les preuves*” ;
- Collectif Aquitaine Avenir Sans OGM, *Présente : La confirmation en 2006, par des Scientifiques “Etude d’une pollution génétique en Lot et Garonne (47)”*, Grézet-Cavagnan.
- Altieri M.A. “*The myth of coexistence: why transgenic crops are not compatible with agroecologically based systems of production*”, *Bulletin of Science, Technology & Society*, VOL 25, issue 4, pags 3661-371.
- Frisen-Lyle-F, and al. 2003. “Evidence of contamination of pedigreed canola (*Brassica napus*) seedlots in western Canada with genetically engineered herbicide resistance traits”. *Agronomy-Journal* 95(5): 1342-1347).
- Beckie, - Hugh – J, Warwick, and al.,. 2003. “Gene flow in commercial fields of herbicide-resistant canola (*Brassica napus*)”. *Ecological-Application*. 2003; 13(5): 1276-1294
- inf’ogm n°27, janvier 2010, etats-unis – bayer payera près d’un million et demi d’euros de dommages et intérêts pour le riz II !( suite à la contamination avec du riz LL), condamné pour négligence:  
[www.infogm.org/spip.php?article4413](http://www.infogm.org/spip.php?article4413)

#### Sur les Pesticides, la Pollution environnementale, les OGM:

- Rapport “*Pesticides, agriculture et environnement’- Réduire l’utilisation des pesticides et en éliminer les impacts environnementaux*”, (*Expertise Scientifique collective*), INRA et le Cemagref de décembre 2005, avec Couverture, pages 5, 6, 81 à 87 ; 101 à 102.
- Rapport conjoint (PNUE, OIT, FAO, OMS, ONUDI, OCDE), “*Réduire et éliminer l’usage des pesticides organiques persistants*”, Document d’orientation sur des stratégies de gestion durable des déprédateurs et vecteurs, Genève 2002.
- Report (USA) “*Genetically Engineered Crops and Pesticide Use in the United States: The First Nine Years*”, by Charles M. Benbrook – *Biotech InfoNet. Technical Paper Number 7*, October 2004. Sur [http://www.biotech-info.net/full\\_version\\_first\\_nine.pdf](http://www.biotech-info.net/full_version_first_nine.pdf) ].
- Site répertoriant l’ensemble des résistances des Adventices à un herbicide: [[www.weedscience.org](http://www.weedscience.org) ] ; et des statistique de 1997, du Département américain de l’agriculture, confirment l’augmentation (de 72%) de l’usage du Glyphosate sur des champs de culture de Soja-Roundup Ready: <http://www.rsnz.org/topics/biol/gmover/4.php> ].
- RACHEL CARSON, “*Printemps Silencieux*”, édition PLON, 1963;
- René Truhaut, René Fabre, “*Précis de Toxicologie*”, Tomes 1 et 2, éd. SEDES, 1960-1961;

- René Truhaut, René Fabre, *"Toxicologie des produits phytopharmaceutiques"*, éd. SEDES PARIS, 1954.
- rapport « déclassifié » [Report Zumwalt and Agent orange in *"Report To a Secretary of The Department of Veterans Affairs on the association between adverse health effects and exposure to agent orange"*, May 5, 1990, by Admiral E.R. Zumwalt, Jr.], dans lequel sont répertoriés les effets multiples de substances chimiques (2-4 D, DDT, Agent orange, Dioxin;) dans des pathologies humaines diverses de type cancer, lymphome et autres dérèglement cellulaire sur le long terme sur: <http://www.gulfwarvets.com/ao.html> .
- **\*\*Rapport:** Organismes génétiquement modifiés : aspects socio-économiques, alimentaire et environnementaux. Premier séminaire de restitution du Programme ANR-OGM, 14 et 15 décembre 2006, INRA/CNRS :  
« *Dispersion du pollen de maïs à longue distance : sources, transport, dépôts* », Yves Brunet, (15 décembre 2006),
- **\*\*Gérard SEGOND, Eduardo MORILLO et Jean-Louis PHAM** « *Propagation potentielle de transgènes dans un entier. Deux cas de plantes domestiquées par reproduction végétative : Manihot Euphorbiacées (manioc) et Arrcacia, Ombellifères (arracacha) : reproduction sexuée résiduelle et introgressions réciproques avec des espèces éloignées* », IRD, INRA, ENSAM, INIAP (2003-06),
- **\*\*A. MESSEAN, Daniel BLOC, Marc RICHARD-MOLARD, Jean-Luc VERDIER, Jacques GASQUEZ, Nathalie COLBACH, Enrique BARRIUSO** « *Impact du développement des plantes transgéniques dans les systèmes de cultures* » (2003-05), CETIOM et Eco-Innov., INRA, Thiverval,
- **\*\*Jean-Luc HOFES, Bernard HAU, Catherine PANNETIER et autres,** « *Conséquences écologiques et agro-économiques de l'introduction de cotonniers transgéniques dans un agrosystème tropical : le cas du coton Bt chez les petits paysans des Makhathini Flats (Afrique du Sud)* », (2003-05), UPR Systèmes Cotonniers en petits paysannat, CIRAD, Montpellier ; UR 501 (LBC) INRA/CIRAD,
- **\*\*Doyle Mc KEY, Serge BAHUCHET** « *Introgression du manioc domestiqué dans les populations d'espèces apparentées sauvages : implications pour la diffusion des transgènes* » (2005-07), UMR 5175 (CEFE), CNRS/Univ.,
- **\*\*Michel HOCHBERG, Corinne VACHER, Marion DESQUILBET, Denis BOURGUET, Stefan AMBEC, Stéphane LEMARIE** « *Gestion de la résistance des insectes phytophages aux plantes génétiquement modifiées* » (2003-05), UMR 5554 Institut des Sciences de l'Evolution, U. Montpellier ;
- **\*\*SIMONET Pascal, DESSAUX Yves, RATET Pascal, BURET François** « *Impact des plantes génétiquement modifiées sur la communauté microbienne du sol* » (2006-08), UMR 5557 Ecologie Microbienne, CNRS/Univ. Lyon1;
- **\*\*Xavier NESME, Annie CHABOUD, Philippe OGER (2006),** « *Persistance des Agrobacterium vecteur de transformation au cours des générations dans les Arabidopsis transformés* », 7<sup>e</sup> "Rencontres Plantes Bactéries", Aussois.

- Angelin F., Klein EK, Choimet C., Meynard J M, de Rouw A, Shbi Y, 2001 : « *Modélisation des effets des systèmes de culture et du climat sur les pollinisations croisées chez le maïs, In Pertinence économique et faisabilité d'une filière sans utilisation d'OGM* », INRA-FNSEA Eds, 21-36.
- Claire Lavigne, 2006 : « *Modélisation de la dispersion des transgènes à différentes échelles : synthèse des travaux réalisés en France ces dernières années* », Université Paris-Sud, UPS – CNRS – ENGREF.;
- Timothy J. and al.; “*Preliminary Report on Susceptibility of Southwestern Pink Bollworm To Bt Toxins Cry1AC and Cry2Ab2 in 2005*”. Report Unpublished. ,

**Sur les modifications tissulaires, nécroses, mutations, observés dans des aliments (et les plantes):**

- Anil Neelam, Tatiana Cassol, Roshni A. Abdul-Baki and al., “*A field-Grown transgenic tomato line expressing higher levels of polyamines reveals legume cover crop mulch-specific perturbations in fruit phenotype at the levels of metabolite profiles, gene expression, and agronomic characteristics*”, Research Paper. Journal of Experimental Botany, Vol. 59, N° 9, pp. 2337-2346.,
- Cellini F, and al.; 2004: “*Unintended effects and their detection in genetically modified crops*”. Food Chem Toxicol (Forthcoming): “*Détection et comparaison entre les effets inattendus d'aliments traditionnels et aliments génétiquement modifiés*”, ( voir - résumé de CRSFS: Comprehensive Review in Food Science and Food Safety, Vol. 3, 2004 – Table 6-1 and 6-2, p. 88.
- Un Rapport de l’OMS « *Biotechnologie alimentaire moderne, santé et développement : étude à partir de cas concrets* », (Département Sécurité Sanitaire des aliments) de juin 2005.,
- Rapport de Projet « *Les Risques Biotechnologiques : Etat de la Question dans l’Industrie Agroalimentaire Canadienne* », sous l’égide du CIRANO, à Montréal en Janvier 2002.,
- Rapport de l’OMS « *Biotechnologie alimentaire moderne, santé et développement : étude à partir de cas concrets* », (Département Sécurité Sanitaire des aliments) de juin 2005.,
- SOAEFD FLEXIBLE FUND PROJECT RO818 – Report of project Coordinator on a data produced at the Rowett Research Institut (RRI), Arpad PUSZTAI, FRSE – 22 October 1998.,
- Metcalfe and al., (1996). “*Assessment of the Allergic Potential of Foods Derived from Genetically Engineered Crop Plants*”, Critical Reviews in Food Sciences and Nutrition 36(8), pp.8165-186.
- “*Cancer expérimental des plantes*”, par A. Gosset, A. Gutmann, G. Lakhovsky and J. Magrou;

- Erwin F. Smith, *"An Introduction to bacterial diseases of Plants"*, I Vol. Philadelphie et Londres, 1920; J. Magrou, *"Revue de Pathologie comparée"*, mars 1924.
- Jagadis Chunder Bose, *"Mécanisme nerveux des plantes"*, Paris, 1931, GAUTHIERS-VILLARS Éditeurs.

### Sur les effets internes de la toxine Bt, et Cry1Ac:

- Hernandez E, Ramisse F, Cruel T, le Vagueresse R and Cavallo J.D. *Bacillus thuringiensis serotype H 34 isolated from human and insecticidal strains serotype 3a3b and H 14 can lead to death of immunocompetent mice after pulmonary infection. FEMS Immunol Med Microbiol 1999, 24, 43-7.;*
- *Microbial pesticides-Product analysis data requirements. Code of Federal Regulations, Part158.740, Title 40, 1997 ( effets sur la reproduction ).*
- Netherwood and al., "Assessing the survival of transgenic plant DNA in the human gastrointestinal tract". *Nature Biotech.* 22 (2004): 2;
- Moreno-Fieeeros, L. Garcia, N. Gutiérrez, R. Lopez-Revilla, R. & Vàsquez-Padron, RI. (2000) *"Intranasal, rectal and intraperitoneal immunization with protoxin Cry1Ac from Bacillus thuringiensis induces compartmentalized serum, intestinal vaginal and pulmonary immune responses in Balb/c mice"*. *Microbes Infect* 2; 885-90;
- **Des récentes études scientifiques** montrent qu'une fraction de la protéine transgénique et l'ADN dans le maïs GM Cry1Ab, survie – après le passage dans l'intestin après consommation de ces maïs GM, par des animaux vivants (in vivo) : [ *Einspanier, R., Lutz, B., Rief, S., Berzina, O., Zverlov, V., Schwarz, W., Mayer, J. (2004) "Tracing residual recombinant feed molecules during digestion and rumen bacterial diversity in cattle fed transgene maize", European Food Research and Technology 218 : 269-273 ; Chowdhury, E.H., Mikami, O., Murata, H., Sultana, and al., (2004) "Fate of maize intrinsic and recombinant genes in calves fed genetically modified Bt11", Journal of Food Protection 67 : 365-370 ; Chowdhury, E.H., Shimada, N., and al. (2003) "Detection of Cry1Ab protein in gastrointestinal content but not visceral organs of genetically modified Bt11-fed calves", Veterinary and Human Toxicology 45:72-75*], provenant du rapport sur les doutes sérieux de la Commission européenne (*European communities – Measures Affecting the Approval and Marketing of Biotech Products (DS291, DS292, DS293) Comments by the European Communities on the Scientific and Technical Advice to the Panel*), de 2005).

### Sur les problèmes ( environnementaux, les aliments, la Santé des hommes et des animaux) liés à la Biotechnologies avec les OGM:

- *FDA Documents : « Memorandum from the FDA Division of Food Chemistry & Technology to James Maryansky, FDA Biotechnology Coordinator » , 1<sup>er</sup> novembre 1991, (FDA received number: 18606, 18619, 18620)., [ l'intégralité des mémorandums sur <http://www.biointegrity.org> ].*



- **FDA Document: (Samuel SHIBKO), “Memorandum to Dr. James Maryansky. Subject: revision of toxicology section of the statements of policy: food derived from grnetically modified plants”, 31 janvier 1992, (FDA received, number 18980, 18981, 18982),**
- **FDA document: Louis PRIBYL, “Comments on biotechnology draft document”, 27 février 1992, (FDA received number 19179, 19180, 19181, 19182, 19183).**
- **FDA document: Gerald GUEST, “Memorandum to Dr. James Maryansky. Subject: regulation of transgenic plants, FDA draft Federal Register notice on food biotechnology”, 5 février 1992, (FDA received number 18990, 18991, 18992).**
- **FDA document: Letter from James Maryansky to Bill Murray, Food Directorate. Working Group on Biotechnology – Bureau of Chemical Safety, October 23, 1991, (FDA received number 22925, 22926).**
- **FDA document: Fred A. HINES, “Memorandum to Linda Kahl. Subject: FLAVR SAVR Tomato, Pathology Branch’s Evaluation of Rats with Stomach Lesions From Three Four-Week Oral (Gavage) Toxicity studies and Expert Panel’s Report, June 16, 1993, (FDA received, number 004258, 004259): “La tomate FLAVR SAVR est développée avec les techniques de la biotechnologie. (...). La seconde étude inclue deux lignes de tomates transgéniques qui est distincte de la ligne transgénique sujet de la première étude. Dans la seconde étude, de grosses lésions sont décrites dans les estomacs de quatre des 30 rats femelles nourris avec deux lignes de tomates transgéniques. Des lésions se sont reportées histologiquement, et une nécrose gastrique (...).”**
- **Annexe 17, page 2 de “l’étude sur l’Environnement Santé, problèmes de Santé Publique et solutions institutionnelles”, d’Alfred SPIRA, INSERM du 28 août 1998 : « Sur les diverses pollutions, un lien souvent ignoré et l’introduction dans l’environnement, en particulier dans la nutrition, de produits inhabituels (Conservateurs chimiques ou produits nouveaux) ou synthétiques, susceptible d’une activité biologique (xéno biotiques et organismes génétiquement modifiés) », tiré du Rapport ( André ASCHIERI, "Propositions pour un renforcement de la Sécurité sanitaire environnementale", 16 novembre 1998);**

**Les propres doutes sur les OGM, de la Commission européenne; les interrogations de l'Académie des sciences:**

- **European Communities – "Measures Affecting the Approval and Marketing of Biotech Products (DS291, DS292, DS293) Comments by the European Communities on the Scientific and Technical Advice to the Panel", Geneva, January 25, 2005. Quelques liens:**
  - <http://www.saveourseeds.org/GT73Dossier.mht>,
  - [http://www.wto.org/french/tratop\\_f/dispu\\_f/meet\\_21nov06\\_f.html](http://www.wto.org/french/tratop_f/dispu_f/meet_21nov06_f.html);
  - [http://www.ciel.org/Publications/ECBiotech.AmiracusBrief\\_2June04.pdf](http://www.ciel.org/Publications/ECBiotech.AmiracusBrief_2June04.pdf);
  - [http://www.saveourseeds.org/downloads/WTO\\_EU\\_CIEL\\_Report\\_0306.pdf](http://www.saveourseeds.org/downloads/WTO_EU_CIEL_Report_0306.pdf);
- **Annexe H – Réponses des scientifiques consultés par le Groupe spécial aux questions posées par le groupe spécial, WT/DS291/R/Add.6, WT/DS292/R/Add.6, WT/DS293/R/Add.6: pages H – 1 à H – 8, H – 20, H – 26 à H – 32, H – 34 à H – 36, H – 39, à H – 42, H – 45, H – 46, H – 51, H – 52, et H – 120;**



- *"Les Menaces biologiques – Biosécurité et responsabilité des scientifiques"*, de Henri Korn – Patrick Berche – Patrice Binder, in *Académie des sciences*, éd. Puf, Octobre 2008.

#### Les Rapports de l'AFSSA:

- Rapport AFSSA, *"Évaluation des risques relatifs à la consommation de produits alimentaires composés ou issus d'organismes génétiquement modifiés"*, Janvier 2002;
- Rapport AFSSA, *"Évaluation nutritionnelle des aliments issue de l'agriculture biologique"*, Juillet 2003;
- Rapport AFSSA, *"Allergies alimentaires: les plantes génétiquement modifiées ont-elles un impact?"*, de 2006;
- Rapport AFSSA, *"Propositions pour une démarche d'évaluation de substances ou de « produits nouveaux » destinés à l'alimentation animale – Cas particulier des produits et substances à base de plantes"*, Février 2007;

#### Documents de synthèse de la CGB (Commission du Génie Biomoléculaire):

- *La CGB ayant constaté, comme Monsanto, les effets inattendus (Avis Comptes rendus Synthétique - documents de travail, période 2003), sur le MON863.*

#### Document (déclassifié), soulevant de très fortes interrogations Citoyennes sur l'utilité des OGM et de la « Révolution verte », et le Programme de dépopulation. :

- National Security Study Memorandum - NSSM 200 - Implications of Worldwide Population Growth - For U.S. Security and Overseas Interests (*THE KISSINGER REPORT*) December 10, 1974: DECLASSIFIED ON DECEMBER 31, 1980. (123 pages): (In Chapter II, Population And World Food Supplies, pp. 34-39 and 103-105;).
- Version traduite en français (78 pages) du Rapport NSSM 200, sur [www.transvie.com](http://www.transvie.com) (TransVie), en 1998, 2001: (*Première partie, chapitre 2, Population et ressources alimentaires mondiales;*)

#### Effets sur des effets indésirables sur des animaux:

- Novotny E. "Animals avoid GM food, for good reasons". *Sciences in Society* 2004, 21, 9-11. (*"constat par AVENTIS de l'augmentation de la mortalité de 100% des poulets d'élevages, nourris au maïs T25, tolérant au glufosinate, comparativement aux animaux témoins"*).
- "Ho MW. Mice prefer non-GM". *Science in Society* 2002, 13/14, 24.
- "Ho MW and Hooper M. Health and the fluid genomes series", *Sciences in Society* 2003, 19, 22-37.

- Ray, D. E. *Pesticides Derived from Plants and Other Organisms. In Handbook of Pesticide Toxicology; Hayes, W. J., Law, E. R., Eds., Academic: Santo Diego, CA, 1991; Vol. 2, pp. 585-639;*
- Viable spores of the microorganism *Bacillus thuringiensis* Berliner; exemption from the requirement of a tolerance. *Code of Federal Regulations, Part180.1011, Title 40, 1997.*
- Le "Scandale du coton génétiquement modifié qui a causé la mort de 1820 moutons (empoisonnés), après qu'ils aient mangé des résidus de coton Bt, après 7 jours de pâturages ininterrompu de feuilles tendres et cosses de coton Bt, restés dans les champs après cueillette": GEE-FREE, (New Zealand) in Food and Environment, 9 may 2006: <http://www.geefree.org.nz/press/o09052006.html> .
- Ho, M. GM ban long overdue, dozen ill & five deaths in the philippines (ISIS press release, Jun 2, 2006): "La mort de cheveaux et poulets, et la stérilité e milliers de ports et de vaches".
- "Le maïs génétique et l'hécatombe des bovins", par Klauss Faisser, M. Gottfried Glockner (Agriculteur de Wolfershem/hessen – Allemagne), publié en 2005, de Alliance Pierre Vivantes, Ed. Lorema, CH – 1678 Sviriez.
- Sur ce cas précis, l'Agence espagnole de Sécurité Alimentaire a retiré l'autorisation pour la culture du [maïs] Bt 176 en Espagne ["El Estado espanol retirara un OGM a instancias de la UE. El maiz Bt 176 podria provoca resistencia a los antibioticos", GARA, Spain : <http://.gara.net/orriak/P27042004/art79966.html>

### Sur la toxicité du Glyphosate (Roundup):

- Une étude a mis en évidence que le pesticide Roundup agit sur le mécanisme de la division cellulaire (dysfonctionnement) de la formation des cellules [Julie Marc, Odile Munler-Lorillon, Robert BELLE and al. "Pesticide Roundup Provokes Cell Division Dysfunction at the Level of CDK1/Cyclin B Activation". *Chemical Research. Toxicol.* 2002, 15, 326-331], sur : <http://www.sb-roscoff.fr/CDD/liste.html>.
- En précisant que c'est la molécule active Glyphosate (base de ce pesticide) qui provoque ce dysfonctionnement [Julie Marc, R. Bellé and al. "Glyphosate-based pesticides affect cell cycle regulation". *Biology of Cell* 96 (2004) 245-249],
- Signes de toxicités hépatorénales: Gilles-Eric Séralini, Dominique Cellier, Joël Spiroux de Vendomois. "New Analyse of a Rat Feeding Study with a Genetically Modified Maize Reveals Signs of Hepatorenal Toxicity". *Archives, Environ. Contam. Toxicol.* 52, 596-602 (2007).
- Intoxication à un herbicide de Monsanto: Selon une dépêche de l'AP du 4/11/08 « un agriculteur de Charente a obtenu auprès du Tribunal des affaires de sécurité sociale (TASS) la reconnaissance d'un lien entre la pathologie dont il souffre et une intoxication en 2004 par un herbicide (le lasso) fabriqué par le groupe Monsanto et retiré du marché en 2007 ». La procédure de reconnaissance de maladie professionnelle a "abouti à la

reconnaissance du *lien de causalité* entre les pathologies de M. François et son exposition au produit”, a souligné son avocat Me François Lafforgue. Ce *lien de causalité* devrait encourager d’autres agriculteurs à parler. (Source article provenant du Bulletin d’information Novembre 2008, sur : [www.monde-solidaire.com](http://www.monde-solidaire.com))

- **La Condamnation de Monsanto, sur la Non-biodégradabilité de son herbicide:** sentence prononcée par un Tribunal français en 2007, pour « *publicité mensongère (Jugement N° 0077476 du 26 janvier 2007), à propos du Roundup (matière active glyphosate plus un surfactant : l’amine polyoxéthylène)*. Le Magistrat ayant relevé que, *d’après les études effectuées par Monsanto lui-même, un niveau de dégradation biologique de 2% seulement peut être obtenu après 28 jours* ». Ce produit n’est donc pas biologique, ne laisse pas le sol propre et n’est pas biodégradable – rapidement.

### Le fonctionnement du corps humain:

- *"Physiologie humaine – Les Mécanismes du fonctionnement de l'organisme"*, 4<sup>e</sup> édition – par Vander, Sherman, Luciano, Ed. MALOINE, 2004.
- Docteur Alexis CARREL, *"L'Homme Cet Inconnu"*, Éd. Plon, 1935.

### Sur les effets indésirables sur l'homme:

- *Appendix F.: Human Health Risk Assessment. In Draft Environmental Impact Stat, Gypsy Moth Management in the United States: A Cooperative approach;* U.S. Department of Agriculture, Forest Services, U.S. Government Printing Office: Washington, DC, April 1995; *Bacillus thuringiensis var. kurtaki ( B.t.k. ). pp. 4.1-4.21.*
- L. Bernstein, Jonathan A. Bernstein, Maureen Miller and al., *"Immune Response in Farm Workers after Exposure to Bacillus thuringiensis Pesticides"*, *Environmental Health Perspect. Vol. 107, Number 7, July 1999.*  
Sur: [http://ebnet1.niehs.nih.gov/docs/1999/107p575\\_582bernstein/abstract.html](http://ebnet1.niehs.nih.gov/docs/1999/107p575_582bernstein/abstract.html).
- Allen Estabillo, Minda News 23 April 2004, *"De Spite ban, agriculturists can't stop farmers from planting Bt Corn"*, (des habitants tombés malades aux Philippines en 2003, vivant près d'un village près de parcelles d' OGM. 100 personnes sont tombées malades, lorsque le maïs se mit à fleurir. Dans le sang de 39 villageois, ont développé un anticorps de Cry1Ab, normalement spécifique à l' OGM).
- Des ouvriers indiens ayant manipulé du coton Bt ont développé des réponses allergiques: Gupa, A. and al.; *'Impact of Bt cotton farmer's health (in Barwani and Dhar district of Madhy Pradesh)' Investigation Report, Oct-Dec. 2005:* <http://www.news.webindia123.com/news/showdetails.asp id=170692&cat=Health> .
- Une souche de toxine Bt qui avait causé une nécrose sévère chez les humains, et qui est apparue capable de tuer des souris infectés par voie nasales au bout de huit jours: Hernandez E, Ramisse F, Cruel T, le Vagueresse R and Cavallo JD. *"Bacillus thuringiensis serotype H34 isolated from and insecticidal strains serotype 3a 3b and H 14 can be lead to death of immunocompetent mice after pulmonary infection"*. *FEM Immunol Med Microbiol* 1999, 24, 43-7.

- **Des allergies au soja, sont apparues au Royaume – Uni**, juste après l'introduction du soja GM: Townsend, M. Why soya is hidden destroyer. *Daily Express*, Mar 12, 1999.
- Une centaine d'habitants d'un village du Sud des Philippines, situé près de parcelles de maïs OGM, ont eu à souffrir de symptômes d'affaiblissement lorsque le maïs se mit à fleurir [*“Fillipino islanders blame GM crop for mystery sickness. Monsanto denies scientist's claim that maize may have caused 100 villagers to fall ill”*, John Aglionby in Kalyong, southern Philippines, The Gardian, Wednesday 3 March 3, 2004: <http://www.guardian.co.uk/gmdebate/Story/0,2763,1160789,00.html>,
- **Des réactions immunitaires à la toxine Bt:**  
<http://www.seedsofdeception.com/utility/showArticle/?objectID=36>].
- **un Rapport de Hinze du 11 décembre 2001**, il a été constaté que « *des souris boudent les OGM. Celles-ci préférant consommer les produits non OGM* », sur [www.talk2000.nl](http://www.talk2000.nl).

#### Dossiers AMM, de Monsanto, Pioneer:

- **Document Pioneer**, "*Demande d'autorisation pluriannuelle pour la dissémination volontaire de plantes génétiquement modifiées: Testage de maïs génétiquement modifiés tolérants au glyphosate et résistants à certains insectes lépidoptères*" (Maïs NK603xMON810) ];
- **Dossier Monsanto**, [ BFR061211 – *Demande d'autorisation pour expérimentation au champ avec des plantes transgéniques (MON88017 x MON810)*, Programme d'expérimentation annuel pour le développement de lignées et d'hybrides de maïs transgéniques – 2007 ].
- **Document Monsanto**, [ Partie B, "*Demande d'autorisation pour expérimentation au champ pour du maïs MON89034 x NK603 – France* ],
- **Document Monsanto**, [ BFR061208 – *Partie B, demande d'autorisation pour expérimentation au champ pour le maïs GM MON89034 – France* ];

#### Documents de biologie, sur le maïs, la betterave à sucre, le lin:

- **Document de Biologie (La biologie du Brassica rapal.) -**  
BIO 1999-02;
- **Document de Biologie (La biologie de Zea mays L. /maïs) –**  
BIO 1994-11;
- **Document de Biologie (La biologie du Linum usitatissimum L. / lin) –**  
BIO 1994-10;
- **Document de Biologie (La biologie du Beta Vulgaris L. / Betterave à sucre)**  
BIO 2002-01.

**Documents personnels:**

- **Courrier (1A 029 563 6268 3 - MERELLE) adressé à l' AFSSA daté du 17 juin 2009, (Courrier de l' AFSSA du 9 juin 2009, « Mise au point »);**
- **Bordereau de pièce (Recours administratif, le 12 octobre 2008);**